

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 03193

Numéro SIREN : 515 369 783

Nom ou dénomination : TESTEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2020 sous le numéro de dépôt 13679

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/13679

Déposant :

Nom/dénomination : TESTEDIS

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

N° SIREN : 515 369 783

N° gestion : 2009 B 03193



Signature



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

TESTEDIS

1060 avenue de l'Europe
33260 LA TESTE DE BUCH

S.A.S. au capital de 1 000 €
R.C.S. BORDEAUX 515 369 783

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Octobre 2018 au 30 Septembre 2019

Certifié conforme

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700, Capital 430 000 euros



50000



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 14/12/2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. TESTEDIS** relatifs à l'exercice du **1^{er} Octobre 2018 au 30 Septembre 2019**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	24 306 059 €
■ Chiffre d'affaires	56 390 852 €
■ Bénéfice net comptable	1 748 705 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 20/12/2019

Yohan DEGRES

Marc SOUCARRE

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



Handwritten signature



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/19 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	19 666 549	4 683 040	14 983 508	15 675 208
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	48 218	44 987	3 230	6 086
FRAIS D'ETABLISSEMENT	32 539	32 539		
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	15 679	12 448	3 230	6 086
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 287 195	4 638 052	14 649 143	15 406 836
TERRAINS	3 572 844	21 714	3 551 129	3 554 846
CONSTRUCTIONS	14 386 924	3 950 805	10 436 119	11 078 306
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	1 167 784	652 242	515 541	573 491
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	39 254	13 289	25 965	23 112
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	120 387		120 387	177 079
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	331 134		331 134	262 285
TITRES IMMOBILISES DIVERS	197 541		197 541	156 933
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	133 593		133 593	105 351
ACTIF CIRCULANT	9 391 765	69 214	9 322 550	9 768 038
STOCKS ET EN-COURS	5 366 320		5 366 320	5 046 891
MARCHANDISES	5 366 320		5 366 320	5 046 891
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				24 302
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 845 826	69 214	2 776 611	2 420 026
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	867 293	69 214	798 079	756 990
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 978 532		1 978 532	1 663 036
CREANCES DIVERSES (3)	536 967		536 967	919 698
DISPONIBILITES	316 200		316 200	1 040 680
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	326 450		326 450	316 439
TOTAL GENERAL	29 058 314	4 752 255	24 306 059	25 443 247
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				132 100



Signature



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	(1 611 526)	(3 360 232)
CAPITAL	1 000	1 000
REPORT A NOUVEAU	(3 361 232)	(4 379 168)
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 748 705	1 017 936
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	(1 611 526)	(3 360 232)
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	145 867	117 291
PROVISIONS POUR RISQUES	145 867	117 291
DETTES (1)	25 771 719	28 686 188
DETTES FINANCIERES (2)	17 187 806	18 954 530
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	16 954 980	18 730 562
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	232 825	223 968
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	1 364	2 427
DETTES D'EXPLOITATION	6 724 777	6 494 544
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 175 972	4 923 229
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 488 386	1 494 592
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	60 418	76 722
DETTES DIVERSES	1 434 283	2 817 057
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	72 653	
AUTRES DETTES DIVERSES	1 361 630	2 817 057
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	423 487	417 628
TOTAL GENERAL	24 306 059	25 443 247
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	14 255 969 11 515 749	15 711 495 12 974 693
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	700 950	1 217 954



Signature



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	58 483 686	54 446 698
VENTES DE MARCHANDISES	55 465 333	51 739 965
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	14 324	23 355
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	911 194	851 578
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	56 390 852	52 614 900
REPRISES SUR PROVISIONS	28 933	
TRANSFERTS DE CHARGES	366 301	394 080
AUTRES PRODUITS	1 697 598	1 437 717
CHARGES D'EXPLOITATION	56 231 137	53 091 167
ACHATS DE MARCHANDISES	44 360 635	40 813 214
VARIATION DES STOCKS	(319 429)	(127 433)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	30 259	67 512
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 388 240	5 734 581
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 140 778	1 120 072
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 599 353	3 452 689
CHARGES SOCIALES	1 057 108	973 438
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	852 922	823 223
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		69 214
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	28 576	91 885
AUTRES CHARGES	92 691	72 768
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 252 548	1 355 530
PRODUITS FINANCIERS	9 036	478
PARTICIPATIONS	8 734	380
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	301	98
CHARGES FINANCIERES	317 477	387 918
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	317 477	387 918
RESULTAT FINANCIER	(308 441)	(387 439)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 944 107	968 091



Signature



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	265 266	71 066
SUR OPERATIONS DE GESTION		44 317
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	265 266	4 410
REPRISES SUR PROVISIONS		22 339
CHARGES EXCEPTIONNELLES	347 792	20 221
SUR OPERATIONS DE GESTION	186 795	15 811
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	160 996	4 410
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(82 526)	50 845
IMPOTS SUR LES BENEFICES	112 876	1 000
BENEFICE NET COMPTABLE	1 748 705	1 017 936
<i>Total des produits</i>	<i>58 757 989</i>	<i>54 518 243</i>
<i>Total des charges</i>	<i>57 009 283</i>	<i>53 500 306</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	1 161 000	1 586 625
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		



Signature

A N N E X E**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	12 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 1 000 actions de 1 euro.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	48 219			48 219
Immobilisations corporelles	19 194 823	253 370	160 997	19 287 196
Immobilisations financières - titres	156 933	40 608		197 541
Immobilisations financières - créances	105 352	32 847	4 605	133 593
	19 505 326	326 825	165 602	19 666 549

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	42 132	2 856		44 988
Immobilisations corporelles	3 787 986	850 066		4 638 052
	3 830 118	852 922 (*)		4 683 040
(*) Dont dotation :		852 922		
. linéaire				
. dégressive				
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	117 291	28 576		145 867
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	98 149		28 934	69 215
	215 440	28 576 (*)	28 934 (*)	215 082
(*) Dont :				
. exploitation		28 576	28 934	
. financier				
. exceptionnel				

(1) Le montant des provisions pour risques et charges correspond à :

- des litiges salariaux pour 35 406 €
- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 91 885 €.
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 18 576 €.

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine	10 000 000	2 401 547
Dotation aux amortissements théoriques	354 067	100 478
Cumul des amortissements théoriques	1 740 830	1 693 606
Valeur nettes	8 259 170	707 940
Redevances		
Afférentes à l'exercice	1 009 468	151 741
Cumulées	4 633 537	2 514 194
Restant à payer:		
. à mois d'un an	1 010 870	32 656
. de un à cinq ans	4 056 672	5 443
. à plus de cinq ans	2 036 919	0
. total	7 104 461	38 099
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	2	2 100

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	133 593		133 593
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 845 827	2 845 827	
Créances diverses	536 968	536 968	
Charges constatées d'avance	326 450	326 450	
	3 842 838	3 709 245	133 593

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	700 950	700 950		
Emprunts bancaires (1)	16 254 030	2 220 897	5 809 158	8 223 975
Emprunts & dettes financières divers (2)	232 825	9 990		222 836
Avances, acompte reçus sur commandes	1 365	1 365		
Dettes d'exploitation	6 724 778	6 724 778		
Dettes diverses	1 434 284	1 434 284		
Produits constatés d'avance	423 487	423 487		
	25 771 719	11 515 750	5 809 158	8 446 811

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	14 008
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	900 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	2 144 205
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	9 990

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	40 457 496
- Station-service	15 933 356
	<hr/>
	56 390 852

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	15
- Agents de maîtrise	22
- Employés	<hr/>
	132
	<hr/>
	170

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 151 200€, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, et de reconstitution de fonds de roulement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 53 669 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Amende suite contrôle fiscal	5 404	
Redressement en matière de TVA suite contrôle fiscal	97 453	
Redressement en matière de TASCOT suite contrôle fiscal	43 159	
Cession immobilisation corporelle	160 996	160 996
Redressement suite contrôle URSSAF	13 500	
Transaction fournisseur	27 279	
Rectification immobilisations suite contrôle fiscal		44 868
Remboursement TICFE		59 402
	347 792	265 266

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	106 566
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	6 310
	112 876

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

	Base	IS
- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	4 079 972	1 142 392
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	2 620 051	733 614

Dont déficit reportables à la fin de l'exercice 2 572 205 €.

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (hypothèque conventionnelle sur la construction, privilège de prêteur de denier sur le terrain, nantissement du fonds de commerce) et personnelles.

Engagements financiers**Néant****Engagements de retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 31.87 %) ;
- critère de turn-over du personnel : FAIBLE ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 55 K€

Filiales et participations détenues**Néant****Société établissant des comptes consolidés****Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

TESTEDIS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 1060 Avenue de l'Europe
33260 LA TESTE DE BUCH
515 369 783 RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE
DU 31 MARS 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 1 748 705,44 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 748 705,44 euros

A l'absorption des pertes antérieures,

Au compte « Report à nouveau » 1 748 705,44 euros

Qui est ainsi ramené à -1 612 526,98 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du 31 mars 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Thierry BLUTEAU



SAS TESTEDIS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2019

Exercice clos le 30 septembre 2019

TESTEDIS

**SAS au Capital de 1 000 €
1060, avenue de l'Europe
33260 La Teste de Buch**



Handwritten signature in blue ink.

TESTEDIS
SAS au Capital de 1 000 €
1060, avenue de l'Europe
33260 La Teste de Buch

T DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2019

ciété TESTEDIS,

mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons
omptes annuels de la société SAS TESTEDIS relatifs à l'exercice clos le
ls qu'ils sont joints au présent rapport.

es comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables
sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de
i que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de

T DE L'OPINION

udit

otre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.
éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder

si nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie
commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du

otre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous
la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et
vons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la
saire aux comptes.



Handwritten signature in blue ink.

ION DES APPRECIATIONS

dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce
ation de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les
on notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit
s de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes
et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues,
atives à l'évaluation des stocks ainsi qu'à la comptabilisation du chiffre
ochement avec le logiciel commercial.

si portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels
mble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous
inion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IONS SPECIFIQUES

ent procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel
ce, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et

bservation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes
ons données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres
ation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de
article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le
En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur
comptes annuels.

ABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES NT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX NNUELS

irection d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle
gles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le
e estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant
ificatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

nt des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de
re son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les
res relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention
ité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser

ont été arrêtés par le Président.



Handwritten signature in blue ink.

COMPÉTITIVITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À S COMPTES ANNUELS

établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir le que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas de fautes graves. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, ce qui signifie qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on ne s'attend pas à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, entraîner des conséquences économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur les comptes annuels.

En vertu de l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

L'audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel nous permet, en tant que commissaire aux comptes, d'exercer son jugement professionnel tout au long de l'audit.

Le commissaire aux comptes évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies, notamment celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il juge pertinents et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la fraude volontaire, les fausses déclarations ou le contournement du droit.

Le commissaire aux comptes ne se substitue pas au contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Le commissaire aux comptes apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère fiable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations fournies dans les comptes annuels ;

Le commissaire aux comptes apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou l'absence d'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Le commissaire aux comptes s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, et ne peut pas être appelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, le commissaire attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas jugées pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certification.



Handwritten signature in blue ink.

présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes
t les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une

Fait à Bordeaux, le 13 mars 2020

SARL AUDITORIUS



Jean-Marie CADREN
Commissaire aux Comptes



500000



BILAN

	Clôture au 30/09/19 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/18 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
	19 666 549	4 683 040	14 983 508	15 675 208
(1)	48 218	44 987	3 230	6 086
RES	32 539	32 539		
	15 679	12 448	3 230	6 086
	19 287 195	4 638 052	14 649 143	15 406 836
	3 572 844	21 714	3 551 129	3 554 846
	14 386 924	3 950 805	10 436 119	11 078 306
VERSEES	1 167 784	652 242	515 541	573 491
COURS	39 254	13 289	25 965	23 112
	120 387		120 387	177 079
	331 134		331 134	262 285
RSES	197 541		197 541	156 933
	133 593		133 593	105 351
	9 391 765	69 214	9 322 550	9 768 038
	5 366 320		5 366 320	5 046 891
ES	5 366 320		5 366 320	5 046 891
				24 302
	2 845 826	69 214	2 776 611	2 420 026
	867 293	69 214	798 079	756 990
	1 978 532		1 978 532	1 663 036
	536 967		536 967	919 698
	316 200		316 200	1 040 680
b)	326 450		326 450	316 439
	29 058 314	4 752 255	24 306 059	25 443 247
				132 100



15/08/2020



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/18 Durée 12 mois
AUX PROPRES	(1 611 526)	(3 360 232)
	1 000	1 000
	(3 361 232)	(4 379 168)
	1 748 705	1 017 936
PEL CAPITAUX PROPRES	(1 611 526)	(3 360 232)
ISQUES ET CHARGES	145 867	117 291
	145 867	117 291
DETTES (1)	25 771 719	28 686 188
ES DES ETS DE CREDIT (2)	17 187 806	18 954 530
UCIERES DIVERS	16 954 980	18 730 562
	232 825	223 968
CUS SUR COMMANDES	1 364	2 427
COMPTES RATTACHES	6 724 777	6 494 544
ES	5 175 972	4 923 229
ITION	1 488 386	1 494 592
	60 418	76 722
NS ET COMPTES RATTACHES	1 434 283	2 817 057
	72 653	
	1 361 630	2 817 057
ANCE	423 487	417 628
TAL GENERAL	24 306 059	25 443 247
iteurs de banques	14 255 969	15 711 495
	11 515 749	12 974 693
	700 950	1 217 954

AUDITORIUS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 791 407 190



Handwritten signature in blue ink.



AUDITORIUS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 791 407 190

5m m



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/18 Durée 12 mois
	265 266	71 066
	265 266	44 317
		4 410
		22 339
	347 792	20 221
	186 795	15 811
	160 996	4 410
	(82 526)	50 845
	112 876	1 000
	1 748 705	1 017 936
	58 757 989	54 518 243
	57 009 283	53 500 306
reprises liées entreprises liées	1 161 000	1 586 625

AUDITORIUS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 791 407 190



Handwritten signature in blue ink.

QUESTIONS DE L'EXERCICE

nécessite une information particulière.

QUESTIONS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

avant la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est pas pris en compte dans les comptes annuels.

PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Conformément à l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le cadre des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices.

Les méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations matérielles

Les immobilisations matérielles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation prévue, sauf amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en fonction des durées d'amortissement des immobilisations professionnelles du secteur d'activité suivantes :

Durées :	20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans
	25 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
Instructions :	12 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

En cas de cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles, les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation prévue.

Les immobilisations sont comptabilisées lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

ères

tituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est
e, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

du dernier prix de revient connu.

ptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

es sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est
r valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

ERTAINS POSTES DU BILAN

ose de 1 000 actions de 1 euro.

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
lles	48 219			48 219
es	19 194 823	253 370	160 997	19 287 196
s - titres	156 933	40 608		197 541
s - créances	105 352	32 847	4 605	133 593
	19 505 326	326 825	165 602	19 666 549

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
lles	42 132	2 856		44 988
es	3 787 986	850 066		4 638 052
	3 830 118	852 922 (*)		4 683 040
aire		852 922		

ressive

ceptionnelle

AUDITORIUS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 791 407 190



Handwritten signature in blue ink.

ons	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
aires				
entées				
t charges (1)	117 291	28 576		145 867
mobilisé				
culant	98 149		28 934	69 215
	215 440	28 576 (*)	28 934 (*)	215 082
loitation		28 576	28 934	
ncier				
ceptionnel				

ions pour risques et charges correspond à :

r 35 406 €

opérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre
ances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de
rques auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de
sceptible d'être reversées par la société s'élève à 91 885 €.

es accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces
t valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 18 576 €.

	IMMOBILIER	MOBILIER
	10 000 000	2 401 547
ents théoriques	354 067	100 478
ts théoriques	1 740 830	1 693 606
	8 259 170	707 940
	1 009 468	151 741
	4 633 537	2 514 194
ois d'un an	1 010 870	32 656
un à cinq ans	4 056 672	5 443
us de cinq ans	2 036 919	0
	7 104 461	38 099
n de contrat	2	2 100

AUDITORIUS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX

Tél. : 05 56 98 65 77

Mail : jm.cadren@bordaudit.fr

N°SIREN : 791 407 190



Handwritten signature in blue ink.

éances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
utilisé	133 593		133 593
commandes			
	2 845 827	2 845 827	
	536 968	536 968	
ance	326 450	326 450	
	3 842 838	3 709 245	133 593

ces	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
ants (*)	700 950	700 950		
	16 254 030	2 220 897	5 809 158	8 223 975
ères divers (2)	232 825	9 990		222 836
sur commandes	1 365	1 365		
	6 724 778	6 724 778		
	1 434 284	1 434 284		
ce	423 487	423 487		
	25 771 719	11 515 750	5 809 158	8 446 811

rus sur emprunts bancaires	14 008
établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	900 000
établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	2 144 205
auprès des associés personnes physiques et morales	9 990

Comptes de régularisation

produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas s.

placement Néant

AUDITORIUS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 791 407 190



E DE RESULTAT

d'un hypermarché, et se ventile de la façon suivante :

sin	40 457 496
n-service	15 933 356
	<u>56 390 852</u>

nt en France.

noyen

nd à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice
employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est
décompose ainsi :

	15
de maîtrise	22
es	<u>132</u>
	170

geants

e du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour
ations de caractère individuel.

ivité emploi (CICE)

ancement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

qui s'élève à 151 200€, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en
et de reconstitution de fonds de roulement.

n 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs

impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges
nt de 53 669 €.

2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges
die) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

AUDITORIUS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 791 407 190



Handwritten signature in blue ink.

	Charges	Produits
cal	5 404	
de TVA suite contrôle fiscal	97 453	
de TASCOT suite contrôle fiscal	43 159	
corporelle	160 996	160 996
ôle URSSAF	13 500	
	27 279	
ns suite contrôle fiscal		44 868
		59 402
	347 792	265 266

Bénéfices

Bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit
charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Sur les bénéfices

Concernant le résultat courant avant impôts	106 566
Concernant le résultat exceptionnel	6 310
	112 876

Payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le

	Base	IS
Produits ou de charges :		
au début de l'exercice (au taux de 28 %)	4 079 972	1 142 392
à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	2 620 051	733 614

à la fin de l'exercice 2 572 205 €.

S**Sur sûretés réelles et personnelles**

Sur à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par
hypothèque conventionnelle sur la construction, privilège de prêteur de denier sur le terrain,
(commerce) et personnelles.

AUDITORIUS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX

Tél. : 05 56 98 65 77

Mail : jrm.cadren@bordaudit.fr

N°SIREN : 791 407 190



Handwritten signature in blue ink.

Néant

raite résultent de l'application des règles de droit du travail.
raite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de
mentaire.
ne provision comptabilisée au bilan.
gagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

sont les suivantes :
ne de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
us les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
ablie à la date de clôture de l'exercice ;
é sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
uelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
ation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
miné avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 31.87 %) ;
-over du personnel : FAIBLE ;
alité : INSEE 2018.
ation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne
s du départ à la retraite.

es ainsi déterminé s'élève à environ 55 K€

détenues Néant

comptes consolidés Néant

ariat aux comptes
ssariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes

AUDITORIUS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
33, Allée Louvels - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 791 407 190





Handwritten signature in blue ink.